

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Septembre 2011 - N° 57

Est-il encore utile d'aller manifester?

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Depuis que je suis à la retraite, je participe davantage à des manifestations : contre la taxe santé uniforme de 200 \$ (budget Bachand), contre la privatisation des ressources publiques d'hébergement, pour la défense de la langue française, pour une réforme du mode de scrutin (scrutin proportionnel), pour la fin de l'occupation illégale des territoires palestiniens par Israël, etc. Les bonnes causes ne manquent pas.

Un petit nombre de mes amis me disent : « Ça ne sert à rien d'aller manifester, Jacques. Les gouvernements font la sourde oreille. Aujourd'hui, il faut employer des moyens plus modernes pour manifester notre désaccord. » Ont-ils raison?



Personnellement, je crois que les manifestations font toujours partie de la panoplie des moyens démocratiques dont nous disposons pour faire valoir notre point de vue, au même titre que les pétitions, les mémoires soumis au gouvernement, les lettres aux députés et aux journaux, les tribunes radiophoniques, les médias communautaires et indépendants, les médias sociaux comme Facebook, les blogues, etc. Aucun de ces moyens n'est inutile. Les gouvernements font semblant qu'ils sont insensibles ou indifférents à ces divers moyens mais, en pratique, ils ont des attachés politiques qui calculent le nombre de manifestants et le

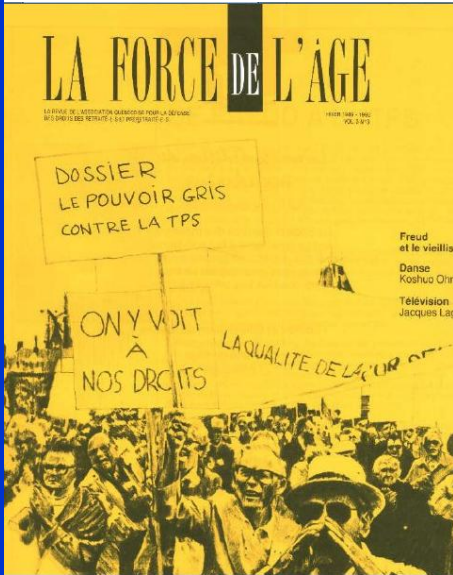
nombre de pétitionnaires, qui scrutent les lettres aux média, etc. Tout est comptabilisé et transmis de façon synthétique aux ministres.

Ce qui me décourage, dans le contexte actuel :

1. Certains médias, comme La Presse, propriété de la riche famille Desmarais (Gesca), avec mauvaise foi, taisent la tenue de plusieurs manifestations. Ou ils en parlent seulement pour faire état des dérapages et de la présence de quelques casseurs cagoulés (ce que je n'approuve pas, parce que c'est un peu naïf de se cagouler ainsi, les policiers connaissent chacun des cagoulés). Une manifestation au printemps dernier a réuni à Montréal 55 000 personnes et *La Presse* a malhonnêtement titré *Dix arrestations*. Nous sommes dépossédés de nos médias de masse. Le Québec est un des pays où la concentration de la presse est la plus forte.

Méfiez-vous quand vous lisez les grands médias contrôlés par les possédants. Branchez-vous sur des sources diversifiées.

2. Parmi les cagoulés qui ont manifesté, deux étaient probablement sur la liste de paie de la Gendarmerie royale à titre de provocateurs. Lors du Sommet de Montebello en 2007, des policiers infiltrés parmi les manifestants ont tenté de lancer des pierres : cela a été [filmé](#). Lors du G20 de Toronto, la police fédérale avait infiltré au plus haut niveau le comité organisateur. La provocation d'actes criminels est souvent planifiée par la police. C'est la même chose dans les autres pays. Je ne suis pas paranoïaque. J'aime bien la phrase : *Tout le monde a des ennemis, même les paranoïaques !*



Numéro de février 1990

Je crois qu'il est malgré tout important de continuer nos manifestations démocratiques. Le printemps arabe, c'est essentiellement la population qui manifeste dans les rues. Autant il faut nous prévaloir de notre droit de vote, autant il faut utiliser notre droit de manifester dans le calme et la dignité, malgré les provocateurs...

Une dimension importante pour moi : j'aime aller manifester parce que j'y rencontre des amis qui vivent la même colère que moi et qui ont choisi de s'exprimer. Il m'est arrivé de revoir, dans une manif, des personnes que je n'avais pas vues depuis dix ou vingt ans. Allez hop ! On échange nos courriels ! Alors je vous attends : venez me dire bonjour à la prochaine manifestation contre le gouvernement Charest qui ne fournit pas des services acceptables aux aînés !

ROBERT BUREAU AU SERVICE DE LA FORCE DE L'ÂGE

Par Jean CARETTE
Espaces 50+

J'apprends ce matin (13 août) avec stupeur la mort de Robert Bureau. J'ai connu Robert à la fin des années 1970, quand, avec quelques aînés et d'autres comme Louis Plamondon, nous avons fait le pari de créer l'AQDR à partir des 3R de Rosemont. Robert était alors un brillant universitaire et n'avait pas hésité à prendre congé pour devenir le premier directeur, animateur permanent de la petite association qui allait devenir le réseau militant que nous connaissons aujourd'hui.

C'est en grande partie le mérite de Robert Bureau d'avoir mis de l'avant la notion de droits des retraités et la nécessité de se donner un outil collectif pour en faire la défense et la promotion. À l'époque, c'était une forte innovation sociale, car les retraités n'étaient connus et reconnus qu'à travers la consommation de loisirs et... la maladie ou la survie en



centres d'accueil. Avec l'AQDR, les aînés se dotaient d'une force collective pour faire valoir leurs droits et en premier, celui d'être reconnus et entendus comme des acteurs sociaux dans «la force de l'âge».

Nombreux seront aujourd'hui ceux qui évoqueront le juriste, l'administrateur de Périodica ou le bénévole des Œuvres Léger. Les aînés retiendront d'abord l'intervenant décisif au service de leurs droits.

**Par Louis Plamondon
Président de l'AQDR**

Robert m'a recruté comme étudiant en droit en 1972...et dès lors, on a souvent croisé nos destins autour des aînés, à la fondation de l'AQDR, avec le manifeste *Viellir chez soi*, puis les luttes pour préserver l'indexation des pensions en 1985. Il a vécu intensément dans le doute comme dans les convictions. Il savait rire de tout et de lui-même. Sa fin de vie fut pacifiée, malgré des douleurs parfois extrêmes, par un accompagnement incroyable de sa famille très élargie et de ses amis. L'idéal d'une vie comblée par le labeur du sens. Encore cette année, il a servi l'AQDR en parrainant auprès de ses collègues et de la Faculté notre projet de centre d'étude sur le droit et les personnes âgées.

Au nom de tous nos membres, MERCI ROBERT!

Payant, donner du temps ?

Par Julie Lamer

Je suis la plus vieille d'une famille de 3 enfants. Dès ma toute jeune enfance, je suivais mon père dans ses activités bénévoles et c'est lui qui m'a appris à donner ce que nous avons de plus précieux: **du temps**. Aujourd'hui, j'ai de nombreuses heures de bénévolat derrière la cravate et j'ai toujours autant de plaisir à le faire. Pourquoi ?

Lire la suite sur son [blogue](#).



Nouvelles de l'AQDR

CHSLD Saint-Lambert-sur-le-Golf : l'AQDR demande une enquête du coroner en chef

L'AQDR demande au Coroner en chef d'enquêter sur la mort dans des circonstances obscures de deux résidants du CHSLD Saint-Lambert-sur-le-golf.

Dans le cas du premier décès, il s'agit de M. William Roy Holgate, décédé le 1er décembre 2010. Dans le cas du deuxième décès, il s'agit de Mme Monique Loïselle Lasnier décédé le 28 février 2011. En raison des circonstances de leurs décès, ceux-ci auraient dû être signalés au Coroner comme il est prévu à la Loi sur la recherche des causes et circonstances des décès. Ce qui n'a pas été fait par le médecin de l'établissement.



Selon certaines sources d'information, les décès pourraient être reliés à des lacunes d'intervention en contexte d'insuffisance respiratoire ou à des problèmes en contexte de déglutition. Ces mêmes sources suggèrent que les employés responsables ne maîtrisaient pas les manœuvres de premiers secours. Ce qui justifie amplement les raisons du signalement de ces deux décès au Coroner.

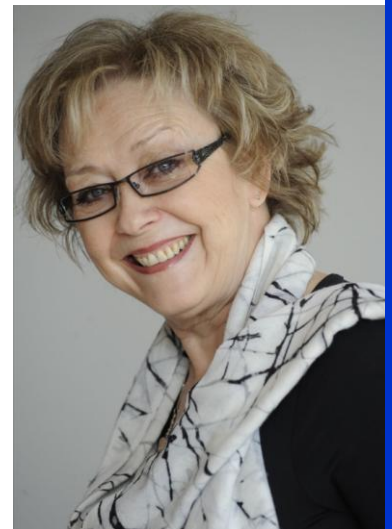
Lire le [communiqué](#) de l'AQDR, ainsi que [l'article](#) de La Presse et le [reportage](#) de Radio-Canada.

L'AQDR Trois-Rivières reçoit 227 000 \$ pour les comités milieu de vie

La ministre responsable des aînés, Marguerite Blais, était de passage fin juin à Trois-Rivières pour annoncer une subvention de 227 250 \$ sur trois ans à l'AQDR Trois-Rivières, pour la mise sur pied annuellement de 25 comités de milieu de vie dans des résidences privées. Lire la [suite](#) (Le Nouvelliste).

Une nouvelle présidente au Comité des communications

J.F. - Le comité des Communications de l'AQDR vous présente sa nouvelle présidente, Karole Lamer. Diplômée en psychosociologie de la communication de l'Université du Québec à Montréal, Mme Lamer a toujours travaillé dans le monde des communications, principalement au gouvernement du Québec. Responsable d'un bureau de Communication-Québec à Saint-Jean-sur-Richelieu, elle a entretenu une chronique hebdomadaire d'information gouvernementale pendant plus de quinze ans dans le journal Le Canada-Français. Adjointe d'un député fédéral, elle dénonce les formulaires compliqués pour l'obtention du supplément de revenu garanti par le fédéral pour les personnes âgées. Elle s'implique comme vice-présidente de L'AFEAS La Cathédrale (Association féminine d'éducation et d'action sociale) dans sa localité et se fait élire première vice-présidente au niveau régional. Dernièrement réélue secrétaire du conseil d'administration de l'AQDR Haut-Richelieu, elle nous offre ses services au comité des Communications depuis juin dernier. Bienvenue parmi nous !



Le comité des Communications réunit huit personnes : Claire Duguay (Rosemont), rédaction d'articles, Anne Falcimaigne (Laval), correction et montage de La Force des s@ges (FDS), Jacques Fournier (St-Michel), rédaction en chef de FDS, François Houle (Québec), formateur, Karole Lamer (Haut-Richelieu), présidente du comité, Lucie Levert (Laval), responsable de la production de La Force de l'âge (FDA), Louis Plamondon (St-Michel), président et porte-parole de l'AQDR et Serge Séguin, directeur général de l'AQDR et rédacteur en chef de FDA.

Sur la place publique



Une caméra cachée révèle de la négligence dans un CHSLD

Convaincue que son mari était victime de négligence au centre d'hébergement Champlain des Pometiers, à Beloeil, Jacqueline Rioux a caché une caméra dans sa chambre. Les images qu'elle a recueillies l'ont profondément choquée. Lire la suite de [l'article](#) de La Presse et voir le [reportage](#) de TVA.

Pavillon Marquette : un rapport accablant pour le CSSS Jeanne-Mance

Les centres de santé et de services sociaux devraient procéder par appels d'offres «*transparents et conformes aux lois*» pour attribuer à des promoteurs des contrats visant l'ouverture de ressources intermédiaires pour personnes âgées. Lire la [suite](#) (La Presse).

Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation



Le Comité consultatif sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation a notamment pour mandat d'amener les associations de retraités, les syndicats et les associations de cadres à discuter ensemble des questions suivantes :

- les enjeux de l'indexation des rentes et les impacts sur la gestion des régimes de retraite;
- les services aux retraités;
- l'information produite par la CARRA (Commission administrative des régimes de retraite) à l'intention des retraités, plus particulièrement quant à sa disponibilité et à sa circulation.

La liste des membres du Comité consultatif est maintenant disponible sur le [site de la CARRA](#). François Turenne (photo), ex-sous-ministre, retraité, en est le président.

Frais illégaux en santé

L'Ontario avance, le Québec tergiverse

Pendant que le Québec tergiverse sur la voie à prendre pour freiner ou même contenir l'explosion des frais illégaux en santé, l'Ontario agit. Encore la semaine dernière, le gouvernement McGuinty

réitérait sa détermination à serrer la vis aux cliniques qui transgressent la loi. Une énergie qui fait cruellement défaut au gouvernement Charest, dénoncent du même souffle le Parti québécois, Québec solidaire et Médecins québécois pour le régime public (MQRP). Lire la [suite](#) (Le Devoir).

Journée de conférences sur la maladie d'Alzheimer

Le 21 septembre 2011, journée internationale de la maladie d'Alzheimer, la Société Alzheimer Rive-Sud de Montréal organise une [journée de conférences, de réflexion et d'ateliers](#). Ça se passe à l'Espace Rive-Sud, 500 avenue du Golf, La Prairie. Inscription : 175 \$ + taxes. Informations : Société Alzheimer Rive-Sud, 450 442-3333.

Colloque «Rapprocher les générations, une urgence!»

Le 30 septembre 2011, [l'Association l'amitié n'a pas d'âge](#) donnera le coup d'envoi à une réflexion sociétale à portée collective avec l'organisation d'un premier colloque intitulé *Rapprocher les générations, une urgence*. L'ensemble de la population est invité à se joindre à cet événement. La présentation d'exemples de projets intergénérationnels concrets et des ateliers de discussion permettra de dégager des pistes d'actions cohérentes et fonctionnelles pour développer le rapprochement intergénérationnel. Pour information, consultez le [programme](#), le [site Internet](#), ou téléphoner au 514 382-0310 poste 209 ou encore par courriel (info@amitieage.org).



Deux colloques intéressants dans le cadre des entretiens Jacques-Cartier – 3 et 4 octobre 2011

Du 29 septembre au 6 octobre 2011, à Ottawa, Montréal et Québec, les Entretiens du Centre Jacques Cartier proposent un espace-temps pour ouvrir de nouvelles voies de réflexion. Leur 24e édition comporte 29 colloques qui se tiendront à Ottawa, Montréal et Québec et aborderont des thèmes aussi variés qu'actuels : la mobilité internationale, la productivité dans le domaine de la santé, la communication des grands projets, la maladie d'Alzheimer, les enjeux géopolitiques portant sur l'Arctique et l'émergence de l'économie verte pour n'en mentionner que quelques-uns.

Retenons notamment le Colloque 17 : [Les vieillesse féminine et masculine, convergences et divergences](#) – 3 et 4 octobre, et le Colloque 18 : [Le droit des aînés, une vision à définir](#) – 3 octobre, tous deux à Montréal.

Journées sur le vieillissement actif – Laval, 18-19 octobre 2011

Le programme de la 2e édition des [Journées sur le vieillissement actif](#) est désormais en ligne et il est également possible de s'inscrire aux différentes activités sur le site d'Innov-Âge, l'organisme

mandaté par le Conseil des aînés et le ministère de la Famille et des Aînés pour organiser cet événement.



Les journées thématiques porteront sur la gérontechnologie, une approche novatrice pour vieillir à domicile. Le colloque réunira des experts québécois, canadiens et internationaux issus des secteurs privés, gouvernementaux, universitaires et associatifs et mettra en lumière les connaissances récentes dans ce domaine et des

réussites concrètes dans l'utilisation des gérontechnologies pour aider les aînés qui le désirent à vieillir à domicile.

Les 18 et 19 octobre: 30 mini-conférences (gratuites) sur les services, les programmes et les gérontechnologie, au Sheraton à Laval.

Textes des conférences du colloque du 25 mai

On trouve les actes du colloque *Tout le monde en souffre: six ans de changement dans le réseau SSS* sur le site du RIOC-M :

[La gestion amorale : le «toyotisme dans la santé » \(PDF\)](#) par M. Angelo Soares, professeur en Sciences de la gestion de l'UQAM

Soins à domicile et services sociaux pour les personnes âgées dans nos communautés : qui répondra à leurs besoins ? : [Conférence de Christine Bouchard de Action Centre-Ville et Marianne Forgues des Trois-Pignons \(PDF\)](#) et [Conférence de Jacques Fournier de l'AQDR \(PDF\)](#)

Vers un nouveau regroupement d'intervenantes sociales au Québec : [Manifeste du RÉCIFS \(PDF\)](#)

Mon voisin ne me parle plus !



Par Maurice Boucher
AQDR Lévis-Rive-sud

Il m'évite, ou plutôt il évite de converser avec moi, et ce, depuis le début de juin. Il me salue de la main et il s'esquive. Je demeure à sa gauche et, lorsqu'il sort de chez-lui et que je suis devant ma maison, il regarde à sa droite où est stationnée sa voiture. J'ai de la peine; il ne me parle plus.

C'est un charmant garçon dans la quarantaine. Calme, il n'avait jamais l'air pressé. Comme je suis retraité, je ne le suis pas non plus. Nous avons donc souvent l'occasion d'échanger; en marchant sur le trottoir ou dans l'une ou l'autre de nos cours

arrières. Il aimait, comme moi, parler de tout et de rien; d'actualité, de sports, d'affaires, de politique et autres. C'était agréable.

Souvent, nous revenions sur le cynisme de la population à l'endroit de la politique, tant québécoise que canadienne. Nous avons identifié et accepté depuis longtemps nos divergences de couleurs sur cette question, mais dans le plus grand respect mutuel. Devant notre différence d'âge, comme je pourrais être son père et peut-être même son grand-père, il m'accordait une grande écoute et il lui arrivait de me demander conseil, se référant à mon vécu. Il émettait clairement ses points de vue. Il était intéressant.

Je lui parlais du sort des retraités, des démunis, de notre système de santé, des gaz de schiste, de l'environnement, de l'éducation, du décrochage scolaire, de l'économie en général et aussi de mon inquiétude pour l'avenir de la démocratie, compte tenu du cynisme répandu à l'endroit de la politique. Il me parlait des impôts, des régimes de retraites, des faillites d'entreprises, des fermetures d'usines, des marchés financiers, des coûts de l'éducation de ses deux enfants qui fréquentent des collèges privés, etc. Nous nous entendions à merveille sur certaines choses. On allait même jusqu'à se taquiner sur certains principes ou valeurs sur lesquelles nous avons un point de vue différent. Une façon de devenir familiers entre bons voisins.



Récemment, le premier samedi matin de juin, par hasard, nous nous sommes retrouvés au même petit café du coin. Nous avons donc étiré notre dernier café à tenter de régler les problèmes du monde. Dans la foulée des actualités politiques dont le paysage était inondé depuis plusieurs mois dans certains cas et depuis quelques semaines dans d'autres, on ne pouvait passer à côté de ces questions, d'autant plus que la pluie s'amenait et que les travaux du printemps autour de la maison pouvaient attendre.

Nous avons donc entrepris, à bâtons rompus, ces problèmes politiques : entente Labeaume-Péladeau sur l'amphithéâtre de Québec; les résultats pour le moins surprenants de la récente élection fédérale; les budgets provincial et fédéral; la corruption alléguée dans plusieurs municipalités du Québec ; la commission d'enquête publique sur la coalition et la corruption dans l'industrie de la construction; la chicane au sein du PQ, etc.

À moins que je ne me trompe, je crois que c'est sur ce dernier point que mon voisin a tiqué. On ne s'est pas chicané du tout, mais comme il rejette définitivement la souveraineté du Québec, il m'a dit qu'*«avant d'unir le peuple du Québec pour bâtir un pays, le PQ devrait apprendre à créer l'unité dans ses rangs»*. Ça été plus fort que moi, je n'ai pu me retenir de lui répondre : *«Qu'il s'agisse d'un parti politique ou de toute autre organisation qui se dit démocratique, ce qui fait sa richesse, selon moi, c'est la liberté d'expression, le droit de vote et surtout le droit à la dissidence dans les débats de ses assemblée délibérantes, le PQ, lui dis-je, est un parti d'idées et de débats démocratiques à l'interne où les membres s'expriment librement.»*

J'ai poursuivi en disant : «Tu dois connaître la triste histoire de M. Drapeau. Il s'est amené dans un grand conseil général de son organisation politique dont il est militant depuis longtemps. Il a demandé la parole qui lui fut accordée. Il a proposé ceci : Puisque, paraît-il, 80% de la population du Québec y est favorable, que l'on fasse un débat sur la possibilité d'une enquête publique sur l'industrie de construction. Si j'ai un appuieur, comme il se doit, a-t-il ajouté. Tu sais quoi ? Plus de 300 personnes présentes ont penché la tête pour regarder le bout de leurs souliers, un silence de mort a régné dans la salle pour quelques longues secondes. Aucun appuieur. Le président de l'assemblée a jugé la proposition irrecevable. Des applaudissements nourris ont suivi. Il ne proposait pas l'enquête, il proposait seulement de faire un débat. Mais, la bonne vieille méthode des vieux partis traditionnels avait eu le dessus. Tais-toi! Retourne t'asseoir dans le rang !»

Mon voisin a regardé sa montre, a bu sa dernière gorgée de café. Il m'a regardé pour me dire : «Il faut que je parte, excusez-moi, on reprendra çà la prochaine fois. Bonne journée !»

Je crois que je venais de perdre un bon voisin, celui de droite. Était-il gêné ? Frustré ? Fâché ? Allez savoir ! Et surtout, savoir pourquoi ? C'est important, un bon voisin !

Scénario de chalet

Un graffiti de Lucie Legault Roy
AQDR Rouyn-Noranda



Vous avez un chalet. Au printemps les premiers beaux jours sont arrivés et qu'est-ce qui s'est passé? Vos amis et connaissances sont passés chez vous ! Faut dire que la plupart du temps, on a eu le don de lancer, comme ça par hasard, des phrases innocentes du genre: «Nous sommes maintenant installés au chalet, passez donc nous voir !»

Nous oublions d'ajouter: «Passez nous voir, mais passez vite !» Vite dans le sens de : quelques heures entre deux repas, ce serait parfait. Pourquoi ? Parce que sinon il vous faudra faire l'épicerie pour quinze et vous casser la tête à faire les menus.

Normalement, c'était prévu, tout l'monde avait dit en arrivant: «On va te donner un coup d'main!» Bizarrement, il y en a un qui trouve la plage belle et qui décide d'aller se saucer, l'autre qui se dit qu'il va examiner et régler votre problème de pucerons dans vos si beaux rosiers. Bref, vous êtes seule à la cuisine!

Vient l'apéritif, et après l'apéritif, on doit remplir les estomacs. C'est prouvé, le grand air, ça creuse! On sort de table à 15h30. Tous et chacun s'éparpillent comme par enchantement! Vous vous retrouvez à faire la vaisselle toute seule et vlan! il est 18h00, le moment d'offrir un rafraîchissement.



L'heure du souper approche dangereusement... Tous disent ne pas avoir faim; vous vous dites «Ouf! Ils vont partir bientôt». PAS DU TOUT. Parce que vous avez un gentil mari qui a un sens de l'hospitalité extraooooordinaire et qui dit: «Chérie, y aurait pas quec'chose dans l'frigidaire?» Ben oui, trééésor; y a... et on recommence, on remet le tablier et on refait à manger!

Arrive 23h00; vous ne pouvez pas les renvoyer sur la route après leur avoir fait boire du vin, ce serait irresponsable, alors vous les gardez à coucher sans oublier de leur offrir une tisane. Comme vous êtes une hôtesse épatante, avant de ramper jusqu'à votre lit, vous mettez la table pour le déjeuner!

Ça c'étaient les problèmes de la mangeaille. Mais y a des problèmes beaucoup plus graves tels que: l'a-ni-ma-tion. Il y a des gens qui s'amènent chez vous et qui-ne-savent-pas-quoi-faire. Il y a ceux qui ne veulent jouer à rien ET il y a le bozo qui vient de divorcer, qui est déprimé, qui s'est réfugié derrière votre corde de bois à l'arrière du chalet avec votre fond de bouteille de rhum et à qui il faut porter secours!

Il arrive aussi qu'il ne fasse pas beau. Alors ILS sont très-très déçus; ils étaient venus parce que vous leur aviez dit qu'il ferait beau... alors ils «s'emmerdent». Et si le soleil revient, ils collent, ils prennent racine!

Décidément, on ne s'en sort pas.

J'ai déjà été propriétaire d'un chalet, je l'ai vendu. Mais j'y pense... Je pourrais peut-être passer faire un tour au vôtre la fin de semaine prochaine avant la fin de la saison? Juste passer! À moins que vous n'affichiez «complet»!



Pratico-pratique

Ma retraite : mes droits, mes finances



Ma retraite... mes droits, mes finances est un document expressément conçu pour les nouveaux ou futurs retraités. Produit par l'ACEF des Basses-Laurentides, ce guide vise à mieux outiller les retraités au moment d'aborder cette nouvelle étape de leur vie, tant en ce qui concerne les finances personnelles, la maltraitance que les droits en consommation.

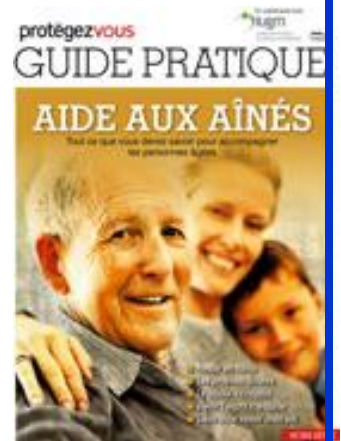
Dans ce document de 56 pages, vous trouverez une foule d'information, des tableaux à compléter, ainsi que des références et des ressources à consulter.

Disponible à l'ACEF des Basses-Laurentides, 42b, rue Turgeon Sainte-Thérèse, J7E 3H4. 450-430-2228. Coût : 8 \$ + 2,50 \$ de frais d'envoi. Voir aussi à www.consommateur.qc.ca/acef-bl/

Guide pratique de l'aide aux aînés

La revue Protégez-vous nous informe de la publication prochaine, dans leur collection *Hors série*, du [Guide pratique de l'aide aux aînés](#). Réalisé en partenariat avec l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, ce guide est destiné tant aux professionnels de la santé qu'aux proches aidants et aux aînés. Il offre dans un langage clair et accessible, les informations nécessaires et les ressources appropriées : logement, argent, santé et vie domestique.

Prix : 9,95\$. On peut le commander en ligne ou à Protégez-vous, 514 461-3000 ou 1-866-895-7186.



Successions : testez vos connaissances

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes :

Vrai ou Faux

1) Renoncer à une succession empêche un héritier de toucher à un montant d'argent provenant d'une assurance-vie.	
2) Un testament entièrement rédigé à la main, sans témoin, mais signé par le testateur est aussi valide qu'un testament notarié.	
3) Votre conjoint est automatiquement protégé même si vous n'avez pas fait de testament.	
4) Un testament notarié n'a pas besoin d'être vérifié (ou validé) par un tribunal ou un notaire après votre décès.	

5) Il est possible que votre ex-conjointE puisse hériter si vous n'avez pas fait de testament	
6) Vos enfants issus d'unions différentes hériteront à part égale	

Ce test est proposé par la Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ) qui regroupe des associations de consommateurs (ACEF, Services budgétaires ou autres). La Coalition prépare un atelier sur la succession afin de soutenir les aînés dans l'acquisition de compétences en cette matière et ce, dans une perspective de protection des consommateurs.



Pour répondre aux besoins des aînés qui sont de plus en plus nombreux à demander de l'aide aux associations, la Coalition sollicite votre collaboration pour répondre à un petit questionnaire d'intérêt portant sur la succession. On peut télécharger le [questionnaire](#) et le retourner avant le 30 septembre 2011 par courriel à ctoupin@cacq.ca, par télécopieur (514) 521-7081 ou par la poste à la CACQ au 1600, avenue De Lorimier, Montréal, H2K 3W5.

Un portail d'information juridique

[Éducaloi](#) est un intéressant site web d'information juridique. Cet organisme sans but lucratif s'est donné pour mission d'informer les Québécois et les Québécoises de leurs droits et de leurs obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité, diffusée dans un langage simple et accessible.

Transmis par Jean-Jacques Bérard, président du comité Habitat

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

... le 23 juillet 2010, à Pontoise, mourait Jacques Dupâquier, né à Sainte-Adresse le 30 janvier 1922, un historien français et membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), spécialiste de l'histoire des populations et de démographie historique. Passionné d'histoire des populations autant que de démographie, Dupâquier (photo ci-dessous) aura laissé une œuvre aussi gigantesque qu'intéressante sous d'innombrables aspects. On peut d'ailleurs lire l'un de ces très intéressants documents, sur Internet, [document](#) duquel proviennent les lignes qui suivent.



... dans l'introduction de ce document, Dupâquier écrit d'abord : « *Il n'y a plus de vieillards !* » ? Tel est l'étrange credo de quelques étranges docteurs. Tant mieux, chantres aveugles de l'idéologie du Progrès. Or la réalité crève les yeux : selon l'un des meilleurs spécialistes, « *le vieillissement de la population est le phénomène social le plus important de notre époque. Ses conséquences sont multiples, diverses et diffuses* » (Paul Paillat).

... parmi les **conséquences sociales** de ce vieillissement de la population étudié par Dupâquier, on souligne notamment qu'on hérite plus souvent à 60 ans qu'à 40 ; que la structure des ménages se modifie et que leur taille tend à se réduire ; qu'aux grands âges, le nombre des femmes l'emporte de plus en plus sur celui des hommes, phénomène qui explique en grande partie la montée de la solitude et, enfin, que malgré les progrès de la médecine, les handicaps augmentent beaucoup à partir de 75 ans, et leurs coûts sociaux également.

... toujours selon Dupâquier, faute de pouvoir empêcher le vieillissement, et comme une reprise de la fécondité ne pourrait avoir d'effet qu'à long terme, les pouvoirs publics tentent au moins d'en atténuer les effets les plus nocifs, et de faire face au retournement de la pyramide des âges. Ils agissent, s'efforcent d'agir (ou du moins sont censés le faire) dans trois domaines : sur le plan économique, ils cherchent à favoriser l'allongement de la vie active, à assurer une transition entre celle-ci et la retraite et aussi à réduire le coût de la prise en charge des personnes âgées ; sur le plan social, le problème est d'assurer l'insertion des personnes âgées dans l'ensemble de la population, au besoin de les y réintégrer, et d'éviter le renforcement des inégalités après la retraite ; du point de vue médical, apparaît clairement la nécessité de développer les services de gériatrie, afin de prévenir (ou de retarder) l'apparition des incapacités.

À lire, mais attention à certaines solutions de diminution de la proportion des personnes âgées dans nos populations...

Source : [Le vieillissement de la population dans le monde.](#)



QUESTION DE VÊTEMENTS...

Deux dames du club du troisième âge prennent le thé devant des petits gâteaux.

– Alors, quoi de neuf depuis la dernière fois qu'on s'est vues ?

– Oh, tu sais ce Monsieur Martin qui vient tout juste d'emménager à côté de chez moi et qui s'est inscrit tout de suite à notre club...

– Le beau grand blanc aux yeux bleus ?



– Tout juste ! Eh bien ! Hier soir, nous sommes sortis ensemble. Il est arrivé sur le pas de ma porte avec un bouquet de roses à la main. Ensuite, comme un vrai gentleman, il m'a emmenée au restaurant et nous avons pris un plateau de fruits de mer. Puis, toujours en gentleman, il m'a invitée à prendre un verre au piano-bar. Sur le coup de minuit, il m'a raccompagnée jusque chez moi, toujours avec la manière. Là, je n'ai pas voulu le laisser repartir comme ça, alors je l'ai invité à rentrer prendre un dernier verre. À ce moment-là, il s'est approché de moi, m'a arraché tous mes vêtements, m'a tirée de force sur le lit et m'a fait subir les pires outrages !...

– Oh mon Dieu ! réplique l'autre. Et dire qu'il m'a donné rendez-vous ce soir ! Qu'est-ce que tu crois que je dois faire ?

– Ben, si j'étais toi, je mettrais des vieux vêtements...

À LA MANIÈRE DE ...RONSARD

Mignonne, allons voir si l'arthrose
 Qui ce matin tant m'ankylose
 Depuis qu'a sonné mon réveil
 Pour clore une nuit de sommeil
 Aura perdu de sa vigueur
 Après une marche d'un quart d'heure

Las ! Voyez comme sont les choses
 Il faudrait que je me repose
 Mes maux loin de se calmer
 Las, las, ne cessent d'empirer
 Ô vraiment, marâtre nature
 Puisqu'avec l'âge douleur perdure

Donc si vous m'en croyez, mignonne
 Tandis que votre âge fleuronne
 En ses dernières nouveautés
 Avant que ne ternisse votre beauté
 Assouvissez toutes vos envies
 Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie

Source anonyme



**Buisson de roses
 Claude Monet**

NE DRAMATISONS PAS !

Le Premier ministre Harper visite une école primaire. Le professeur demande au premier ministre s'il veut bien mener la discussion autour du mot *tragédie*. Alors, Harper demande à la classe un exemple de *tragédie*.

Un petit garçon se lève et propose :

- Si mon meilleur ami, qui vit dans une ferme, était en train de jouer dans le champ et qu'un tracteur lui roule dessus et le tue, ce serait une tragédie.
- Non, dit Harper, ce serait un accident.

Une petite fille lève la main :

- Si un bus scolaire transportant 50 enfants tombait d'une falaise, et que tout le monde était tué à l'intérieur, ça serait une tragédie.
- Je crains que non, explique le Premier ministre. C'est ce qu'on appellerait une grande perte.

Le silence se fait dans la classe. Aucun autre enfant ne se porte volontaire. Harper cherche dans la salle.

- N'y a-t-il personne ici qui puisse me donner un exemple de tragédie ?

Finalement, au fond de la salle, Toto lève la main. D'une voix calme il dit :

- Si l'avion du Premier ministre vous transportant était frappé par un tir de missile et était complètement désintégré, ça serait une tragédie.
- Formidable s'exclame Harper. C'est exact. Et peux-tu nous dire pourquoi ce serait une tragédie ?
- Eh bien, dit le garçon, il faut bien que ce soit une tragédie, car ce ne serait certainement pas une grande perte et probablement pas un accident non plus !



LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro d'octobre 2011

Attention : date de tombée exceptionnelle !

Envoyez vos textes avant le 4 septembre

À : jacques.talbot-fournier@sympatico.ca

*Les textes qui nous seront parvenus plus tard
paraîtront dans le numéro de novembre*